Tarascon: Les deux personnes qui ont renversé un policier mises en examen

05/03/2010 à 0h31

Les deux personnes circulant dans un véhicule qui a renversé et grièvement blessé, dans la nuit de mardi à mercredi, un policier de Tarascon (Bouches-du-Rhône), devraient être mises en examen ce jeudi soir, selon le procureur de la République d'Aix-en-Provence, Olivier Rothé.

Déjà condamné à neuf reprises

Le chauffeur du véhicule, qui s'était enfui à pied avant la collision avec le policier, devait être mis en examen pour «défaut de permis de conduire, refus d'obtempérer, conduite après avoir fait usage de produits stupéfiants et défaut d'assurance», selon Olivier Rothé.

D'après une source proche de l'enquête, le chauffeur, né en 1982 et déjà condamné à neuf reprises, en particulier pour défaut de permis de conduire, usage de stupéfiants, vol et vol aggravé, a expliqué s'être soustrait au contrôle car il n'avait pas de permis valable.

Détention requise pour les deux hommes

Le passager qui, selon les premières investigations aurait pris le volant et écrasé le policier avant de se sauver à pied, devait être mis en examen pour «tentative d'homicide volontaire sur un fonctionnaire de la police nationale».

Né en 1984, il est de nationalité algérienne, bénéficiait d'un titre de séjour temporaire et avait été plusieurs fois condamné notamment pour infractions à la législation sur les stupéfiants, selon une source proche de l'enquête. Le parquet devrait requérir la détention dans les deux cas.

suite